

Recrute : un Maître de conférences Associé 100% (320h)

Champ disciplinaire : Théorie et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine (TPCAU)

Décret n°2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des Ecoles nationales supérieures d'Architecture

1. Présentation générale de l'Ecole, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand est un établissement public d'enseignement supérieur au budget annuel de 2,4 millions d'euros, pour un effectif de 614 étudiants, de 93 enseignants (28 titulaires, 12 associés dont 8 à mi-temps, 50 contractuels établissements) et de 40 agents administratifs.

L'école est installée depuis juillet 2015 dans les anciens locaux réhabilités du sanatorium de Sabourin, bâtiment emblématique offrant une superficie totale de 11 000 m². Engagée dans son territoire, l'ENSACF est membre fondatrice du Conseil des établissements associés (CEA) aux côtés, entre autres, de l'Université de Clermont-Auvergne (UCA).

Le programme pédagogique du cycle licence a pour objet l'enseignement de la conception. Chaque semestre est thématique à partir de notions clés ou d'objets qui fédèrent l'ensemble des disciplines et construisent une progressivité des connaissances par l'étudiant.

Les enseignements du cycle master sont structurés en 3 domaines d'études « Eco-conception des territoires et des espaces habités (ETEH), Entre ville architecture et nature (EVAN), « Mémoire et techniques de l'architecture du patrimoine habité urbain et rural (METAPHAUR). Chacun des domaines d'études aborde un objet spécifique dans le but commun de conduire les étudiants au niveau de compétence requis pour l'obtention du diplôme d'Etat d'Architecte.

L'école prépare aussi, en partenariat avec l'école d'ingénieur de Polytech' Clermont, au double diplôme architecte-ingénieur et, en partenariat avec le département de géographie de l'UBP, au double cursus, STRATAM ouvrant vers les professions liées à l'aménagement des territoires.

2. Contexte scientifique de l'ENSACF

L'ENSACF a fondé son projet scientifique par la mise en place de la thématique de recherche « Architecture et marges », thématique qui est au fondement du Groupe de recherche en formation » (GRF) habilité par le BRAUP/MCC depuis le printemps 2015, intitulé « Ressources ». Composé d'une vingtaine d'enseignants chercheurs de l'école, le GRF Ressources articule ses travaux autour de deux axes : 1- les marges de l'architecture comme discipline (pratique professionnelle, enseignement, recherche) et 2- L'Architecture des marges (sociales, spatiales dans le temps), traversés par une transversalité Outils (observation, transformation, médiation).

Parallèlement à cette thématique, l'ENSACF est associée aux activités de recherche conduites dans le cadre de réseaux tels que les Réseaux Scientifiques Thématiques (RST), « Philau, ERPS (Espace rural et Projet spatial), et APC « Architecture, Patrimoine, Création ».

Par ailleurs, l'ENSACF encourage les actions portées en collaboration avec les structures de recherche du site clermontois et tout particulièrement auprès de l'École Doctorale « Lettres, Sciences humaines et Sociales » (ED n°370) ainsi qu'auprès de la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand (USR 3550) dont l'École est partenaire.

L'ENSACF est ainsi dans une perspective de développement de son activité de recherche, à travers notamment la volonté de voir son GRF transformé en équipe d'accueil (EA) dans le courant du prochain quadriennal.

Enfin L'ENSACF s'est fortement engagée dans la création de la chaire « Habitat du futur » (GAIA 2.0.) en constituant une équipe pédagogique (*Design-Build*) et de recherche (*recherche finalisée*) constitutive de la chaire GAIA 2.0.

3. Missions prévues pour l'enseignant :

En 1^{er} cycle « licence », en 2^{ème} cycle « master », dans le domaine d'études « ETEH » (Eco-conception des Territoires et des Espaces Habités). Celui-ci est axé sur les enjeux liées aux préoccupations environnementales ainsi qu'à l'expérimentation écologique du projet et de la conception architecturale (Cf Guide de l'étudiant 2017/2018 page 22 à télécharger sur le site de l'école - <http://www.clermont-fd.archi.fr/>)

Cycle licence :

En cycle « licence », la charge pédagogique pour l'enseignant de TPCAU comprendra :

- L'encadrement d'un enseignement de projet en L2 / S3 (109h) Il/elle participera à l'évolution d'une pédagogie dont un des objets est le renforcement des relations entre dimensions constructives, architecturales et environnementales.

L'équipe pédagogique du S3 est composée de 4 binômes d'enseignants.

Le travail est collégial, les objectifs et modalités sont partagées par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

- Le S3 prolonge ce qui a été vu aux semestres précédents, avec une attention plus particulière aux enjeux constructifs. Il s'agit pour les étudiants de comprendre que tout édifice est par définition construit. Qu'il assemble, associe, superpose des matériaux aux caractéristiques propres capables d'émouvoir, de répondre à des usages et pratiques et de transformer un lieu en lui conférant une atmosphère, un caractère.

Trois projets, trois programmes, sur une période de 5 semaines chacun, sont développés sur le semestre. Ils abordent des notions élémentaires et indispensables à acquérir. Ces notions récurrentes dans tous projets d'architecture seront explicitées afin d'en comprendre les enjeux : le sol, le couvert, l'enclos...

Le semestre est également le lieu d'une prise de conscience de l'économie de moyens d'un projet. Quels efforts pour quels effets, et ce dans un monde où l'économie est contrainte, où les ressources sont limitées.

- Par ailleurs, la pédagogie développée sur le semestre 3, conduit les étudiants à la manipulation diversifiée d'outils de conception, au service de l'émergence d'une posture critique, d'un sens du récit.
- Des cours magistraux sont associés à cet enseignement de projet. Ils apportent une culture commune et renseignent le projet sur des dispositifs architecturaux ou pratiques conceptuelles.
- L'enseignant recruté contribuera aux réflexions sur les modalités pédagogiques portées par l'équipe et participera aux jury collégiaux de fin de semestre.

Cycle master :

La charge pédagogique en cycle « master ETEH » correspondra à :

- La participation à l'encadrement de l'enseignement de projet du semestre 8 du domaine d'étude « ETEH » thématique sur l'expérimentation architecturale et constructive
- La participation à l'encadrement de l'enseignement de projet de fin d'études au semestre 10 du domaine d'étude « ETEH ».

L'enseignant contribuera au bilan, à l'analyse critique du domaine d'étude et à la définition des évolutions nécessaires en termes de contenus et de transversalité.

HMONP (10h) :

L'enseignant participera à l'encadrement des MSP (Mise en situation professionnelle) ou dispensera des enseignements théoriques ou pratiques en lien avec cette formation professionnalisante.

4. Autres tâches :

- L'évaluation des étudiants, la présence aux réunions pédagogiques.
- Participer aux travaux d'évaluation pédagogique au sein du champ TPCAU.
- Participer à la mise en place d'articulation entre pédagogie et recherche en lien avec la chaire GAIA 2.0 « Habitat du Futur ».
- Eventuellement, participer aux activités de recherche de l'ENSACF.
- Rapport d'études ou HMONP

5. Compétences principales mises en œuvre

Titres ou diplômes requis :

- Architecte diplômé. Doctorat ou doctorat en cours ou diplômes admis en équivalence

Diplômes souhaités au regard du poste:

Architecte. Diplôme ou formation complémentaires témoignant de compétences spécifiques dans l'éco-conception architecturale.

Expériences et compétences souhaitées :

Une expérience minimale de sept années (agence d'architecture ou exercice en son nom propre) ainsi qu'une expérience d'enseignement du projet d'architecture dans l'enseignement supérieur sont requises.

Plus spécifiquement, le ou la candidat(e) devra justifier :

- d'une expérience pédagogique et professionnelle associant conception, culture constructive et enjeux environnementaux à l'échelle architecturale.
- d'un intérêt pour la mobilisation des ressources matérielles et humaines d'un territoire dans le processus de conception
- d'une ouverture aux pratiques d'expérimentation architecturale et pédagogique

6 – Modalités de candidature

Les dossiers de candidatures complets doivent être transmis, au plus tard le **vendredi 6 juillet midi** à l'attention de madame la directrice de l'ENSA de Clermont-Ferrand, par voie électronique, sous format d'un lien « wetransfer » aux deux adresses suivantes :

candidatures.enseignantes@clermont-fd.archi.fr avec copie à ensacf@clermont-fd.archi.fr

Le dossier de candidature devra comporter les éléments suivants :

- **Un CV faisant ressortir les expériences professionnelles du (de la) candidate(e), ses références, ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle. Tout document permettant au jury d'apprécier les qualifications du candidat**
- **Une note pédagogique précisant en quoi les compétences et expériences du candidat répondent aux spécificités du poste (3 pages maximum)**

- **Les copies de diplômes**
- **Un justificatif (indispensable) de l'emploi principal**
- **Une copie de la carte nationale d'identité**

Une commission de présélection se réunira le 9 juillet. Après examen des dossiers par ce jury de présélection, les candidat[e]s retenu[e]s pour un entretien seront convoqués à l'ENSACF

Le 12 juillet après midi ou vendredi 13 juillet 2018 (dates fixes)

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès :

- Coordinateur du DE ETEH : Rémi Laporte : remi.laporte@clermont-fd.archi.fr
- Coordinateur TPCAU du semestre 3 : Eric David : eric.david@clermont-fd.archi.fr
- bureau de la pédagogie ENSACF : F. Petitcolas : fabienne.petitcolas@clermont-fd.archi.fr

Points d'attention

Un maître de conférences associé à mi-temps ne peut pas l'être dans deux écoles en même temps.

Pour information les frais de déplacements pour les auditions sont à la charge des candidats.